



PROJET D'UN SEJOUR SENIORS EN VACANCES (SEV)

Du samedi 24 juin au samedi 1^{er} juillet 2023

Entre plages et arrière-pays languedocien, **le pays de Montagnac-Méditerranée** recèle des richesses naturelles et un patrimoine historique, architectural et artisanal.

Jour 1 / Samedi 24 juin

Arrivée en fin d'après-midi au village à **Montagnac**. Dîner et soirée. Présentation du village.

Jour 2 / Dimanche 25 juin

Matin : balade à la découverte de l'environnement proche. Pot de bienvenue. Déjeuner.

Après-midi : **le canal du Midi – Béziers** (80km A/R). Visite de l'ouvrage majeur du canal du Midi classé au patrimoine mondial de l'UNESCO : **les neuf écluses de Fonsérannes**, étonnantes d'ingéniosité et de beauté.

Dîner et soirée. Contes au village.

Jour 3 / Lundi 26 juin

Matin : **Abbaye Valmagne (8km A/R)**.

Départ pour la **visite guidée de l'abbaye de Valmagne** qui se dresse à proximité de Villeveyrac au milieu des collines qui surplombent le bassin de Thau. C'est l'ordre des Bénédictins qui fonda l'abbaye en 1138. Cet immense vaisseau de pierres planté dans un océan de vignes fut ensuite rattaché à l'ordre Cistercien. Au retour, **dégustation de vin** dans la cave de l'Abbaye. Déjeuner.

Après-midi : **Lodève (100 km A/R)**.

Direction **Lodève** à la découverte de cette ville nichée à la **confluence des rivières Lergue et Soulonde**. Ancienne cité épiscopale, elle a gardé de son riche passé médiéval certains éléments de son rempart et sa cathédrale **Saint-Fulcran**, édifice typique du gothique méridional. Capitale textile dès le XVIII^{ème} siècle, elle conserve de beaux exemples d'hôtels particuliers. Temps libre. Dîner et VVF game au village.

Jour 4 / Mardi 27 juin

Matin : animation proposée par le village. Déjeuner.

Après-midi : tournoi de pétanque ou molki ou quilles ou jeux de l'esprit.

Dîner et spectacle VVF ou welcome show.

Jour 5 / Mercredi 28 juin

Journée continue : **Saint-Guilhem-le-Désert - Villeveyrac (100km A/R)**.

Direction **Saint-Guilhem-le-Désert** pour une **visite accompagnée** d'un des plus **beaux villages de France**, bâti autour d'une abbaye du XII^{ème} siècle, étape sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, et inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. **Déjeuner au restaurant**. L'après-midi, temps libre. Au retour, passage incontournable par **le pont du Diable**. Enfin, **arrêt au domaine viticole de Rocquemale à Villeveyrac**. Dîner et soirée dansante au village.

Jour 6 / Jeudi 29 juin

Matin : libre.

Déjeuner.

Après-midi : Jardin Saint-Adrien Servian (60km A/R).

Elu Jardin préféré des Français en 2013, le **jardin de Saint-Adrien à Servian** fait partie des sites les plus spectaculaires de la région. Dans ce lieu de contraste, le promeneur passe de la pierre naturelle aux fleurs libres et odorantes, à l'ombrage frais et intime des pins.

Dîner et soirée régionale au village.

Jour 7 / Vendredi 30 juin

Matin : Pézenas (26km A/R).

Départ pour **Pézenas**, où Molière séjourna. La visite de cette magnifique **cité médiévale** est incontournable. **Belle promenade guidée** au cœur de la ville avec ses échoppes, ses hôtels particuliers et ses artisans d'art. Temps libre. Déjeuner

Après-midi : Ancienne manufacture royale de draps Villeneuve (70km A/R).

Départ pour la **visite guidée de l'Ancienne manufacture royale de draps de laine** fondée au XVII^{ème} siècle à **Villeneuve**. Villeneuve garde les traces de son glorieux passé : l'ancienne usine aujourd'hui désaffectée, les anciens ateliers, les maisons des ouvriers toujours habitées, les anciens canaux d'irrigation. Un village insolite où le temps semble s'être arrêté. Dîner et soirée jeux par équipe au village.

Jour 8 / Samedi 1^{er} juillet

Départ après le petit déjeuner **et fourniture d'un pique-nique à emporter pour le déjeuner.**

L'ordre des visites peut être modifié en fonction de la disponibilité des sites et des conditions météorologiques.

PRIX DU SEJOUR : 630 euros

Ce prix comprend :

- **Le départ de Toulon.**
- Le transport en autocar.
- L'hébergement s'effectue sur la base de 2 personnes par logement, chacune logée séparément avec salle d'eau et WC à partager. Les couples disposent de leur propre logement.
- La pension complète, **café aux déjeuners**, vin offert, du **dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner et pique-nique à emporter (déjeuner) du dernier jour.**
- **Un déjeuner au restaurant.**
- La fourniture du linge de toilette et lits faits à l'arrivée.
- L'animation dont un groupe musical ou un spectacle en soirée.
- L'accompagnement des excursions et les entrées des visites prévues au programme.
- Les frais de dossier.
- L'assurance.
- La taxe de séjour.

- **En option :**
- Le logement en chambre individuelle (11 €/nuit/personne).
- L'entretien quotidien des chambres (8 €/nuit/personne).

L'ANIMATION DURANT VOTRE SEJOUR

Durant votre séjour, un guide vous accompagnera dans vos excursions à la découverte du pays.

NOTA : Ce voyage, organisé en commun avec LSR La Ciotat, est ouvert à tous. Cependant, certaines personnes pourront bénéficier d'une aide de l'**Agence Nationale pour les Chèques-Vacances** (ANCV) selon leurs revenus. On ne connaît pas encore le barème pour 2023, cependant, à titre de référence, pour 2022, le revenu fiscal ne devait pas dépasser 21600 euros pour une personne seule, l'aide étant de 180 euros.

Nous vous ferons part du nouveau barème en début d'année et vous indiquerons la marche à suivre à ce moment-là. Cependant, nous vous recommandons de vous inscrire rapidement, dès maintenant, quelle que soit votre situation, en raison d'une forte demande auprès des Centres de Vacances d'une part, et d'autre part **nous ne pouvons inscrire que 20 personnes, au-delà les inscriptions seront sur liste d'attente.**

Vous voudrez bien fournir à vos antennes la photocopie de votre carte d'identité à l'inscription en même temps que votre premier chèque. Nous vous demandons également de bien vouloir préciser vos coordonnées, adresse, mail et numéros de téléphone, ce qui nous permet une mise à jour.

ECHEANCIER :

- Le 5 décembre 2022	=	102,00€	1 ^{er} versement
- Le 5 janvier 2023	=	88,00€	2 ^{ème} versement
- Le 5 février 2023	=	88,00€	3 ^{ème} versement
- Le 5 mars 2023	=	88,00€	4 ^{ème} versement
- Le 5 avril 2023	=	88,00€	5 ^{ème} versement
- Le 5 mai 2023	=	88,00€	6 ^{ème} versement
- Le 5 juin 2023	=	88,00€	7 ^{ème} versement pour solde

FORMALITES : CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE.